



RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique actualisé 2017-2022

du Cégep de Jonquière

Mars 2021

Québec, le 21 avril 2021

Monsieur Raynald Thibeault
Directeur général
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Saguenay (Québec) G7X 7W2

Objet : Plan stratégique 2017-2022 – 1^{ère} actualisation

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 10 mars 2021, de la première version actualisée du *Plan stratégique 2017-2022* du Cégep de Jonquière adoptée par son conseil d'administration le 19 mai 2020.

Dans son rapport publié en janvier 2020, la Commission a recommandé au Collège de rendre publique la version actualisée de son plan stratégique, incluant son plan de réussite, qui comprend les résultats attendus et les indicateurs choisis. Elle lui a également recommandé d'élaborer et de rendre disponible aux étudiants et à son personnel un document expliquant son plan de réussite. Par ailleurs, la Commission a suggéré au Collège de présenter les principaux constats de son analyse de la situation afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux et des défis déterminant les choix stratégiques qui seront faits par la suite. Elle l'a aussi invité à préciser, dans son plan, le mécanisme lui permettant de s'assurer d'une gestion efficace de la mise en œuvre de son plan stratégique, incluant son plan de réussite. Enfin, elle l'a invité à préciser le mécanisme de suivi des résultats de son *Plan stratégique 2017-2022*, incluant le plan de réussite, et le partage des responsabilités qui lui sont associées.

Le Cégep de Jonquière a rendu publique la version actualisée de son *Plan stratégique 2017-2022* par l'intermédiaire de son site Internet. De plus, un document expliquant le plan de réussite a été transmis aux étudiants par voie électronique. Il est également accessible sur le site Internet du Collège. La Commission lève donc les deux recommandations liées à la conformité du plan stratégique.

Dans le cadre de la présente actualisation, le Cégep de Jonquière a notamment apporté des modifications à son plan de réussite, inclut dans la première orientation de son plan stratégique qui est *Favoriser la réussite éducative*. Les deux objectifs ainsi que les voies d'action qui y sont associées demeurent les mêmes, mais des précisions ont été apportées aux indicateurs. En outre, le Collège a révisé et actualisé ses cibles. La Commission note toutefois que le taux de diplomation ne fait plus l'objet d'un suivi dans le cadre de la planification liée à la réussite. La Commission estime que le Collège gagnerait à suivre cet indicateur de nouveau.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission juge que le *Plan stratégique 2017-2022* du Cégep de Jonquière est désormais **conforme** aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Par ailleurs, elle considère qu'il comprend toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M. Mario Julien, directeur des études